



Département de l'économie et de la formation  
**Service juridique des affaires économiques**  
Departement für Volkswirtschaft und Bildung  
Rechtsdienst für Wirtschaftsangelegenheiten

**CANTON DU VALAIS**  
**KANTON WALLIS**

# **Statistique marchés publics 2022**

## **Canton du Valais**

**Auteur:**

**Département de l'économie et de la formation**  
**Service juridique des affaires économiques**

**Mars 2023**



Avenue du Midi 7, 1951 Sion  
Tel. 027 606 72 50

## **Table des matières**

<b>1</b>	<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Résultats.....</b>	<b>4</b>
<b>2.1</b>	<b>Valeur totale et nombre de marchés répartis par type de procédure.....</b>	<b>6</b>
2.1.1	Domaine du marché intérieur .....	6
2.1.2	Domaine des accords internationaux.....	8
<b>2.2</b>	<b>Valeur totale et nombre de marchés répartis selon le type de marché .....</b>	<b>10</b>
2.2.1	Domaine du marché intérieur .....	10
2.2.2	Domaine des accords internationaux.....	12
<b>2.3</b>	<b>Valeur totale et nombre de marchés répartis selon la provenance des adjudicataires....</b>	<b>14</b>
2.3.1	Domaine du marché intérieur .....	14
2.3.2	Domaine des accords internationaux.....	21

# 1 Introduction

Le Grand Conseil a accepté le 13 novembre 2014 le postulat 4.0082, intitulé „Marchés publics: une révision maintenant“. Ce postulat demande notamment la tenue d’une statistique sur les marchés publics.

Suite à ce postulat, le Conseil d’Etat a adopté, en séance du 9 décembre 2015, une directive interne allant dans ce sens (directive relative à la tenue de la statistique cantonale sur les marchés publics).

Sur la base de cette directive, tous les marchés du Canton passés selon la procédure ouverte, sélective, sur invitation et de gré à gré exceptionnel doivent être saisis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 dans un programme statistique élaboré à cette fin.

Le service administratif et juridique du département de l’économie, de l’énergie et du territoire (nouvellement depuis le 1<sup>er</sup> mai 2017: le service juridique des affaires économiques du département de l’économie et de la formation) a été chargé de la tenue et de la publication de cette statistique cantonale.

## 2 Résultats

Les données statistiques, saisies pour l'année 2022 dans le programme statistique sur les marchés publics par les offices et services de l'administration cantonale, sont présentées ci-après.

Ont saisi des marchés: l'Administration cantonale des finances  
la Chancellerie  
la Police cantonale  
le Service cantonal de l'informatique  
le Service cantonal des contributions  
le Service de l'agriculture  
le Service de l'application des peines et mesures  
le Service de la consommation et des affaires vétérinaires  
le Service de la construction des routes nationales  
le Service de la culture  
le Service de la géoinformation  
le Service de la mobilité  
le Service de la sécurité civile et militaire  
le Service des dangers naturels  
le Service des forêts, de la nature et du paysage  
le Service du registre foncier  
le Service immobilier et patrimoine  
le Service Unité Territoriale III

Ont attesté n'avoir adjugé aucun marché au cours de la période considérée:

l'Office cantonal de l'égalité et de la famille  
le Service administratif et des affaires juridiques de la formation  
le Service administratif et juridique du DMTE  
le Service de l'administration numérique  
le Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation  
le Service de l'énergie et des forces hydrauliques  
le Service de l'environnement  
le Service de l'industrie, du commerce et du travail  
le Service de la chasse, de la pêche et de la faune  
le Service de la circulation routière et de la navigation  
le Service de la formation professionnelle  
le Service de la population et des migrations  
le Service de la santé publique  
le Service des affaires intérieures et communales  
le Service des poursuites et faillites  
le Service des ressources humaines  
le Service juridique de la sécurité et de la justice  
le Service juridique des affaires économiques

N'ont ni saisi des marchés, ni attesté n'avoir adjudgé aucun marché:

l'Office cantonal du sport  
le Service cantonal de la jeunesse  
le Service de l'action sociale  
le Service de l'enseignement  
le Service de protection des travailleurs et des relations du travail  
le Service du développement territorial  
le Service des hautes écoles

Au total, 485 adjudications en force ont été saisies, dont 260 relèvent du domaine du marché intérieur et 225 du domaine des accords internationaux.

L'on parle d'accords internationaux lorsque des valeurs seuils données sont atteintes, fixées en fonction des différents types de marchés. Les valeurs seuils en vigueur en 2022 pour les cantons sont les suivantes:

Types de marchés	Valeur du marché en CHF
Construction (valeur totale)	8'700'000
Fournitures	350'000
Services	350'000

Tous les marchés du Canton du Valais, adjudés selon la procédure de gré à gré, ne font pas partie de la présente statistique.

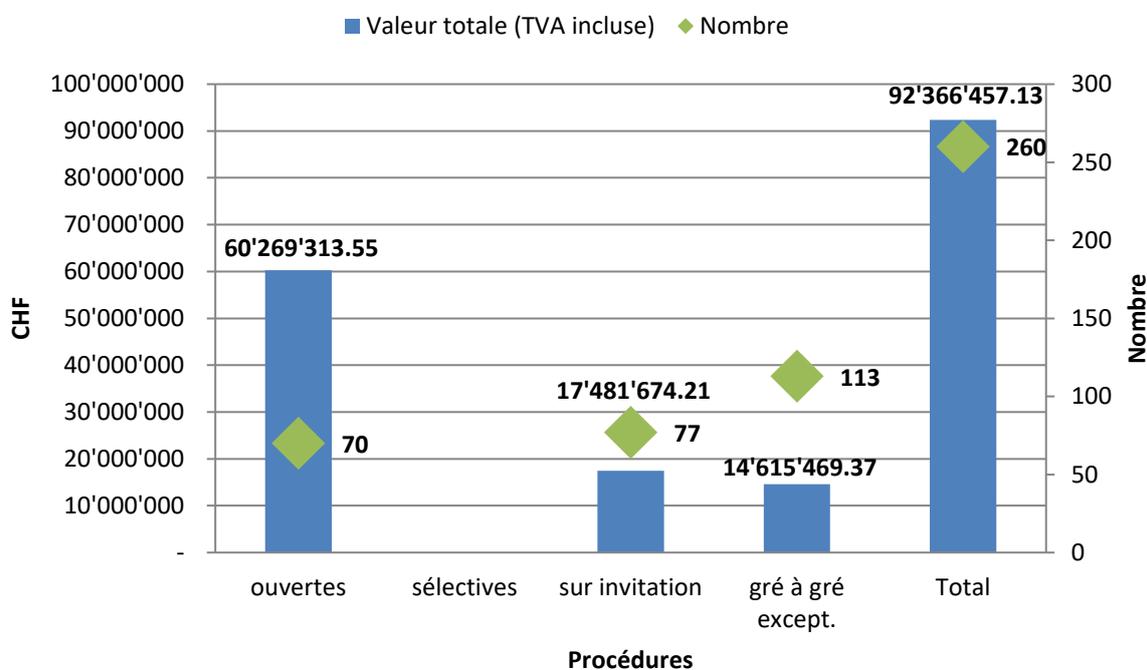
## 2.1 Valeur totale et nombre de marchés répartis par type de procédure

Cette rubrique présente le nombre de marchés adjugés en 2022 selon la procédure ouverte ou sélective, sur invitation ou de gré à gré exceptionnel dans le domaine du marché intérieur, le nombre de marchés adjugés durant la même période selon la procédure ouverte, sélective ou de gré à gré exceptionnel dans le domaine des accords internationaux, ainsi que leurs valeurs totales respectives.

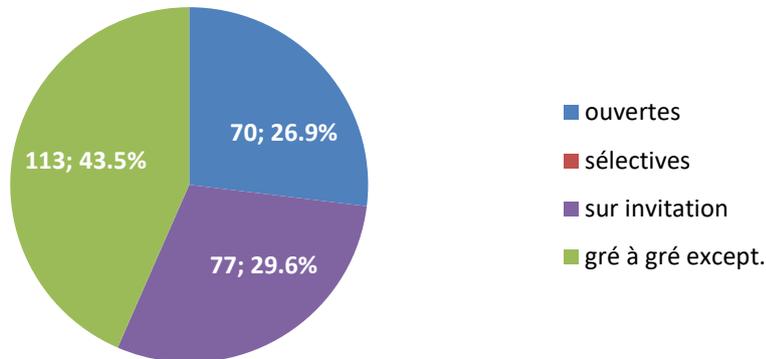
### 2.1.1 Domaine du marché intérieur

Types de procédures	Nombre	Valeur totale en CHF (TVA incluse)
Procédures ouvertes	70	60'269'313.55
Procédures sélectives	-	-
Procédures sur invitation	77	17'481'674.21
Procédures de gré à gré exceptionnel	113	14'615'469.37
<b>Total</b>	<b>260</b>	<b>92'366'457.13</b>

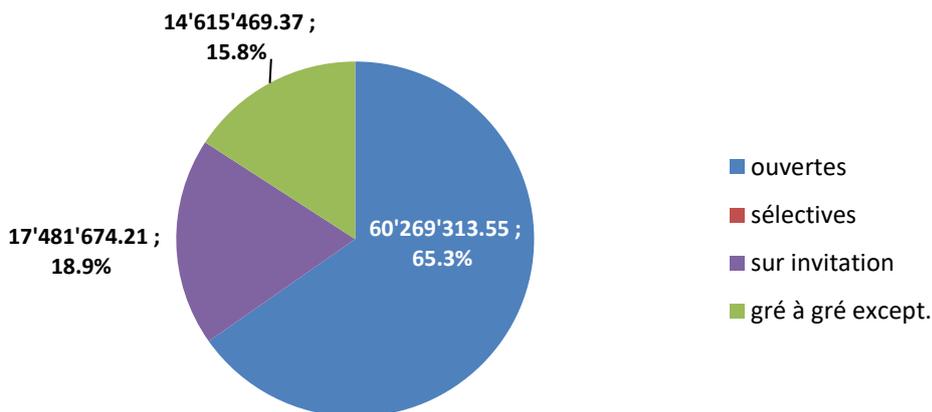
Graphique 1: domaine marché intérieur - répartition selon le type de procédure



**Graphique 2: domaine du marché intérieur - nombre de procédures**



**Graphique 3: domaine du marché intérieur - valeurs totales des procédures (TVA incluse)**

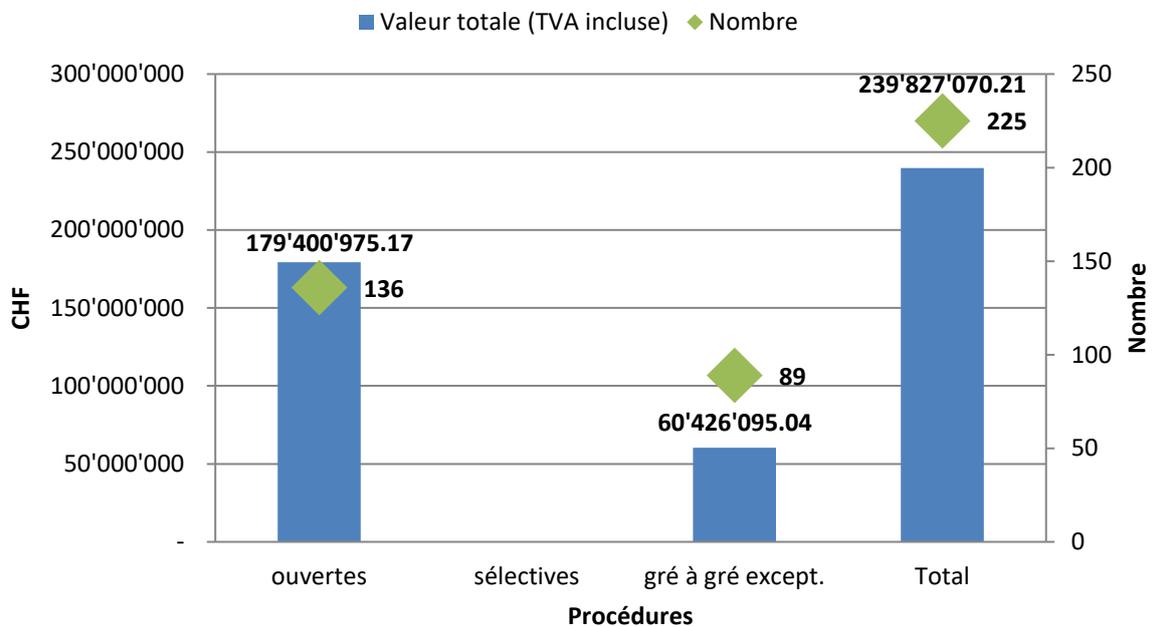


Dans le domaine du marché intérieur, en tout 260 marchés, d'une valeur totale de CHF 92'366'457.13, ont été adjugés en 2022. De ces 260 marchés, 70 ont été passés selon la procédure ouverte, 77 selon la procédure sur invitation et 113 selon la procédure de gré à gré exceptionnel. Si l'on examine les valeurs totales respectives, CHF 60'269'313.55 concernent la procédure ouverte, CHF 17'481'674.21 la procédure sur invitation et CHF 14'615'469.37 la procédure de gré à gré exceptionnel.

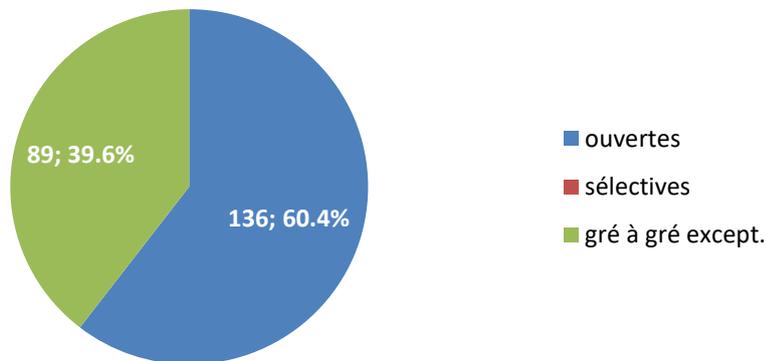
## 2.1.2 Domaine des accords internationaux

Types de procédures	Nombre	Valeur totale en CHF (TVA incluse)
Procédures ouvertes	136	179'400'975.17
Procédures sélectives	-	-
Procédures de gré à gré exceptionnel	89	60'426'095.04
<b>Total</b>	<b>225</b>	<b>239'827'070.21</b>

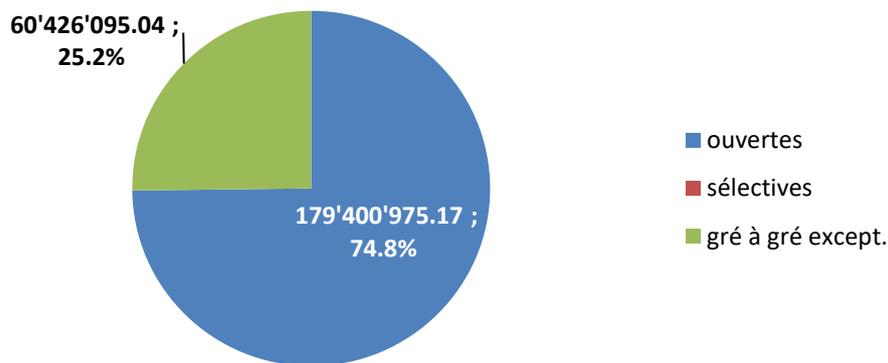
Graphique 4: domaine des accords internationaux - répartition selon le type de procédure



**Graphique 5: domaine des accords internationaux -  
nombre de procédures**



**Graphique 6: domaine des accords internationaux -  
valeurs totales des procédures (TVA incluse)**



Dans le domaine des accords internationaux, en tout 225 marchés représentant un volume total de CHF 239'827'070.21 ont été passés en 2022. L'on compte 136 procédures ouvertes et 89 procédures de gré à gré exceptionnel. Le volume des marchés des procédures ouvertes est de CHF 179'400'975.17 et celui des procédures de gré à gré exceptionnel est de CHF 60'426'095.04.

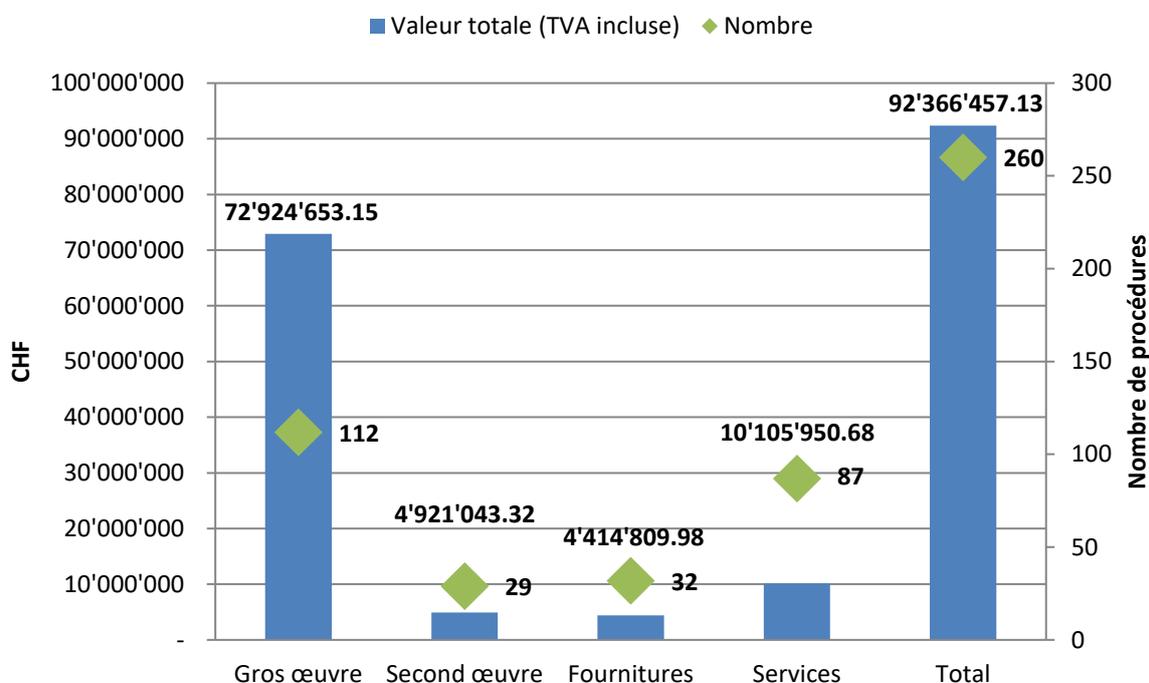
## 2.2 Valeur totale et nombre de marchés répartis selon le type de marché

Sous ce point sont présentées, aussi bien pour le domaine du marché intérieur que pour celui des accords internationaux, les adjudications classées en fonction du type de marché. Les valeurs totales correspondantes sont également indiquées.

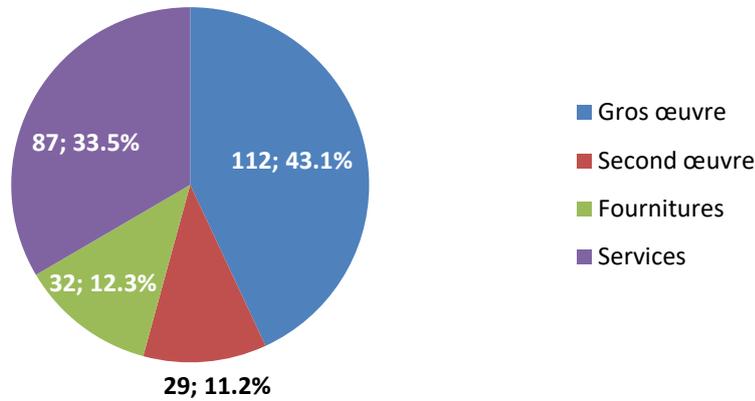
### 2.2.1 Domaine du marché intérieur

Types de marchés	Nombre de procédures	Valeur totale en CHF (TVA incluse)
Gros oeuvre	112	72'924'653.15
Second oeuvre	29	4'921'043.32
Fournitures	32	4'414'809.98
Services	87	10'105'950.68
<b>Total</b>	<b>260</b>	<b>92'366'457.13</b>

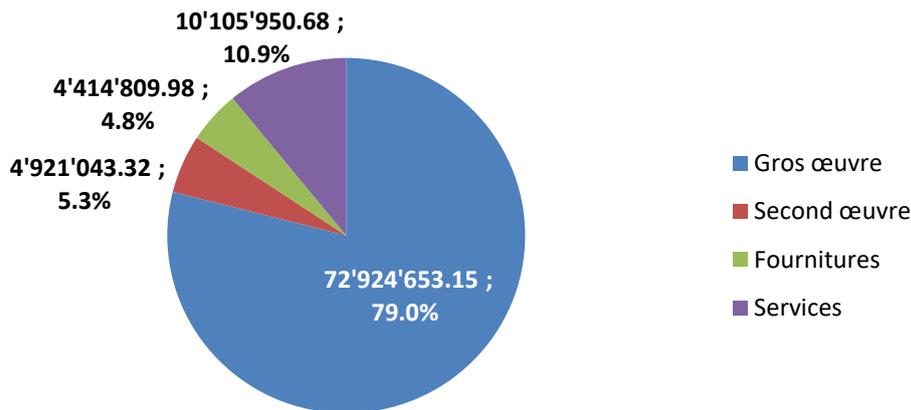
Graphique 7: domaine du marché intérieur - répartition selon le type de marché



**Graphique 8: domaine du marché intérieur - nombre de procédures**



**Graphique 9: domaine du marché intérieur - valeurs totales des procédures (TVA incluse)**

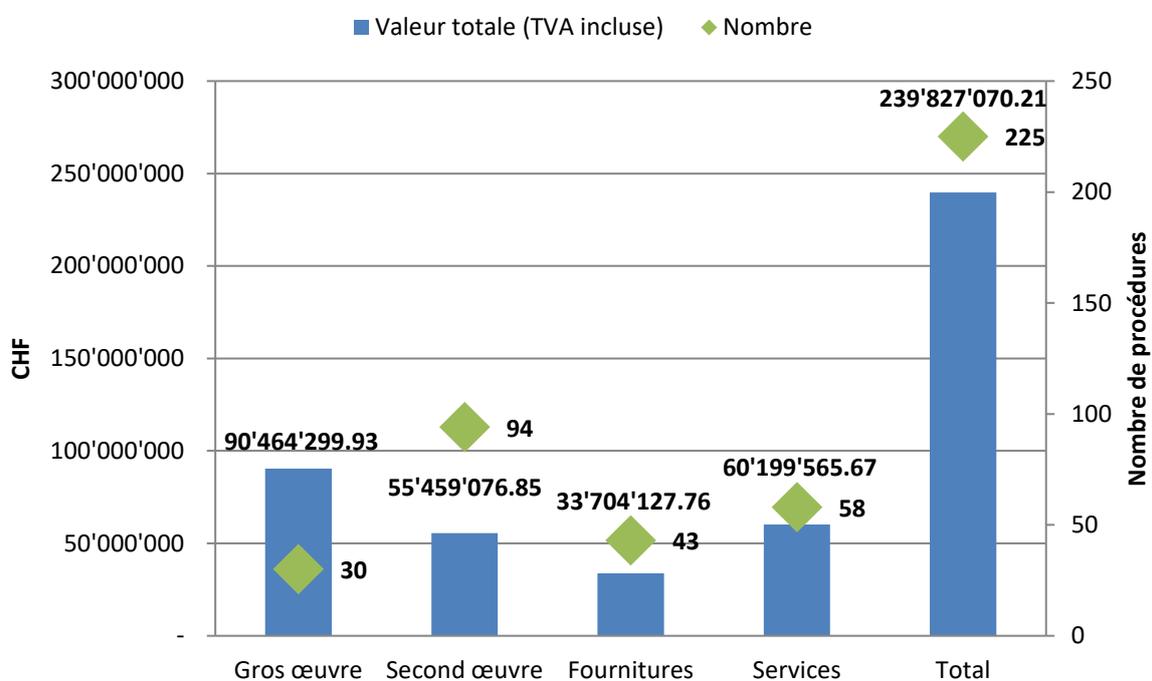


Des 260 marchés dans le domaine du marché intérieur, 112 correspondent à des marchés de construction du gros oeuvre, 29 à des marchés de construction du second oeuvre ainsi que 32 à des marchés de fournitures et 87 à des marchés de services. Le volume total des marchés de CHF 92'366'457.13 se répartit comme suit: gros œuvre CHF 72'924'653.15, second œuvre CHF 4'921'043.32, fournitures CHF 4'414'809.98 et services CHF 10'105'950.68.

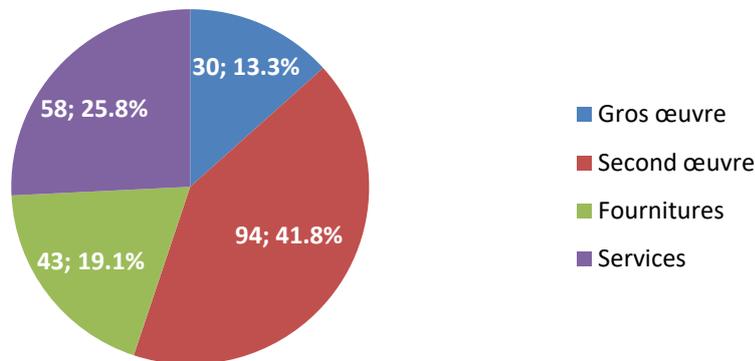
## 2.2.2 Domaine des accords internationaux

Types de marchés	Nombre de procédures	Valeur totale en CHF (TVA include)
Gros oeuvre	30	90'464'299.93
Second oeuvre	94	55'459'076.85
Fournitures	43	33'704'127.76
Services	58	60'199'565.67
<b>Total</b>	<b>225</b>	<b>239'827'070.21</b>

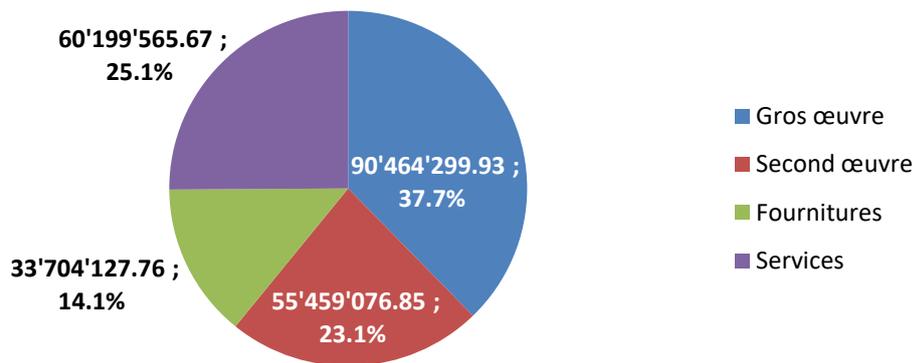
Graphique 10: domaine des accords internationaux - répartition selon le type de marché



**Graphique 11: domaine des accords internationaux - nombre de procédures**



**Graphique 12: domaine des accords internationaux - valeurs totales des procédures (TVA incluse)**



Pour les 225 adjudications dans le domaine des accords internationaux, 30 sont des marchés de construction du gros œuvre, 94 des marchés de construction du second œuvre, 43 des marchés de fournitures et 58 des marchés de services. En ce qui concerne la valeur totale de CHF 239'827'070.21, le gros œuvre avec un total de CHF 90'464'299.93 et le second œuvre avec un total de CHF 55'459'076.85 représentent à eux deux environ 60 pour cent du volume total des marchés. CHF 33'704'127.76 concernent les fournitures et CHF 60'199'565.67 les services.

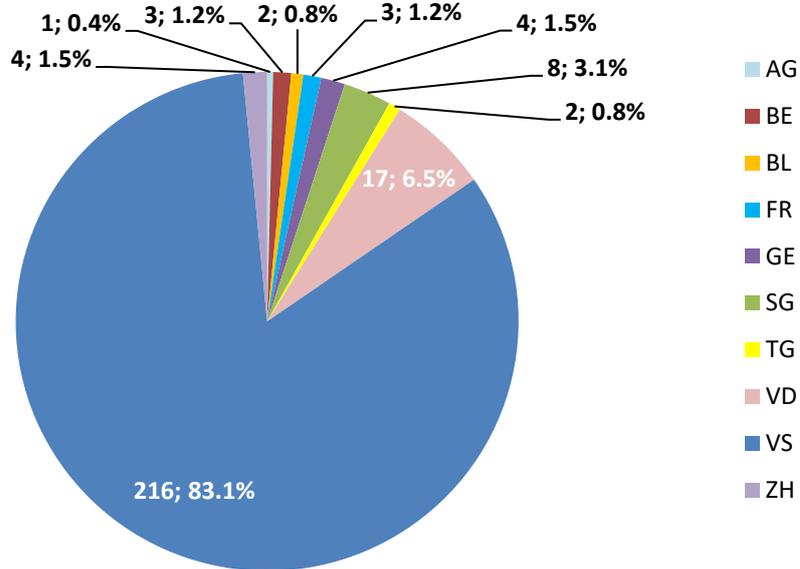
## 2.3 Valeur totale et nombre de marchés répartis selon la provenance des adjudicataires

Les tableaux présentés ci-après fournissent pour les deux domaines (domaine du marché intérieur et des accords internationaux) une vue d'ensemble de la provenance des adjudicataires (canton/pays), auxquels les marchés ont été attribués.

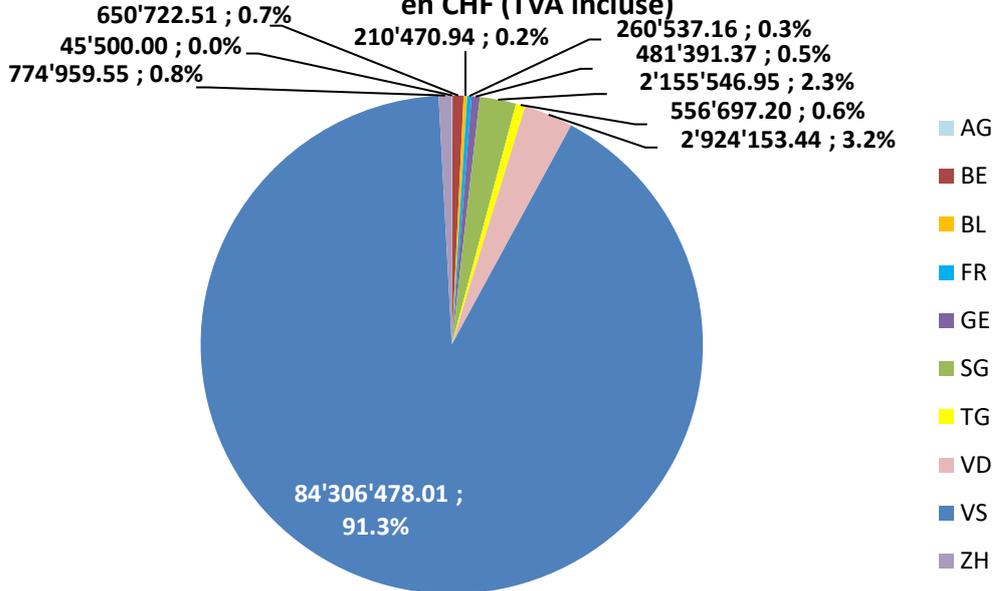
### 2.3.1 Domaine du marché intérieur

Cantons et étranger	Nombre total de procédures	%	Valeur totale en CHF (TVA incluse)	%
Argovie	1	0.4	45'500.00	0.0
Berne	3	1.2	650'722.51	0.7
Bâle-Campagne	2	0.8	210'470.94	0.2
Fribourg	3	1.2	260'537.16	0.3
Genève	4	1.5	481'391.37	0.5
Saint-Gall	8	3.1	2'155'546.95	2.3
Thurgovie	2	0.8	556'697.20	0.6
Vaud	17	6.5	2'924'153.44	3.2
Valais	216	83.1	84'306'478.01	91.3
Zurich	4	1.5	774'959.55	0.8
<b>Total</b>	<b>260</b>	<b>100</b>	<b>92'366'457.13</b>	<b>100</b>

**Graphique 13: domaine du marché intérieur - nombre total de procédures**

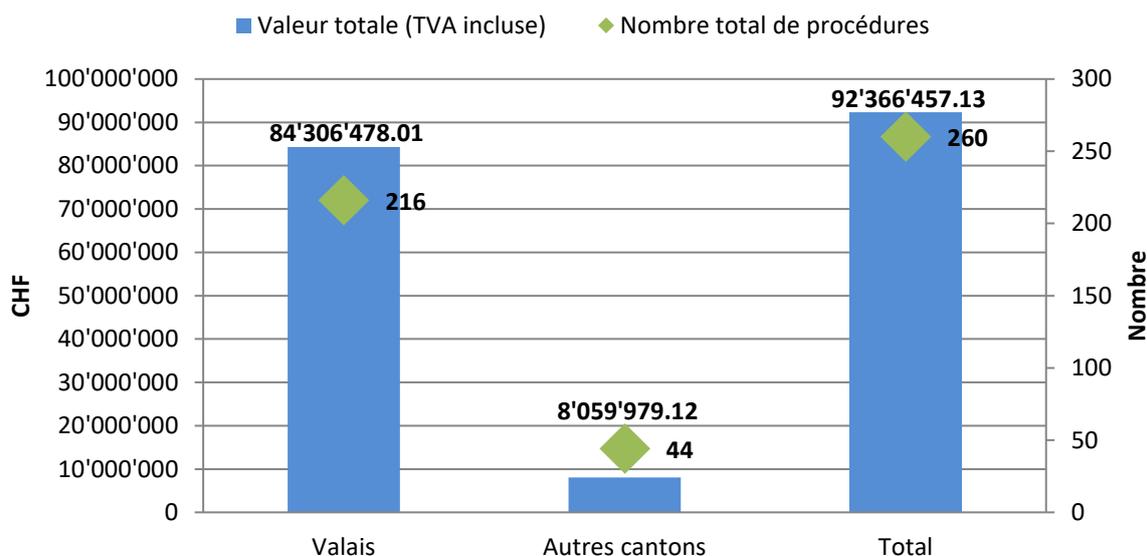


**Graphique 14: domaine du marché intérieur - valeurs totales en CHF (TVA incluse)**



Cantons	Nombre total de procédures	Valeur totale en CHF (TVA incluse)
Valais	216	84'306'478.01
Autres cantons	44	8'059'979.12
<b>Total</b>	<b>260</b>	<b>92'366'457.13</b>

**Graphique 15: domaine du marché intérieur - répartition selon la provenance des adjudicataires**



Sur un total de 260 adjudications dans le domaine du marché intérieur, 216 ont été adjudiquées à des entreprises valaisannes et 44 à des entreprises hors canton. Alors que les entreprises valaisannes ont obtenu des adjudications d'une valeur totale de CHF 84'306'478.01, CHF 8'059'979.12 sont allés à des entreprises provenant d'autres cantons.

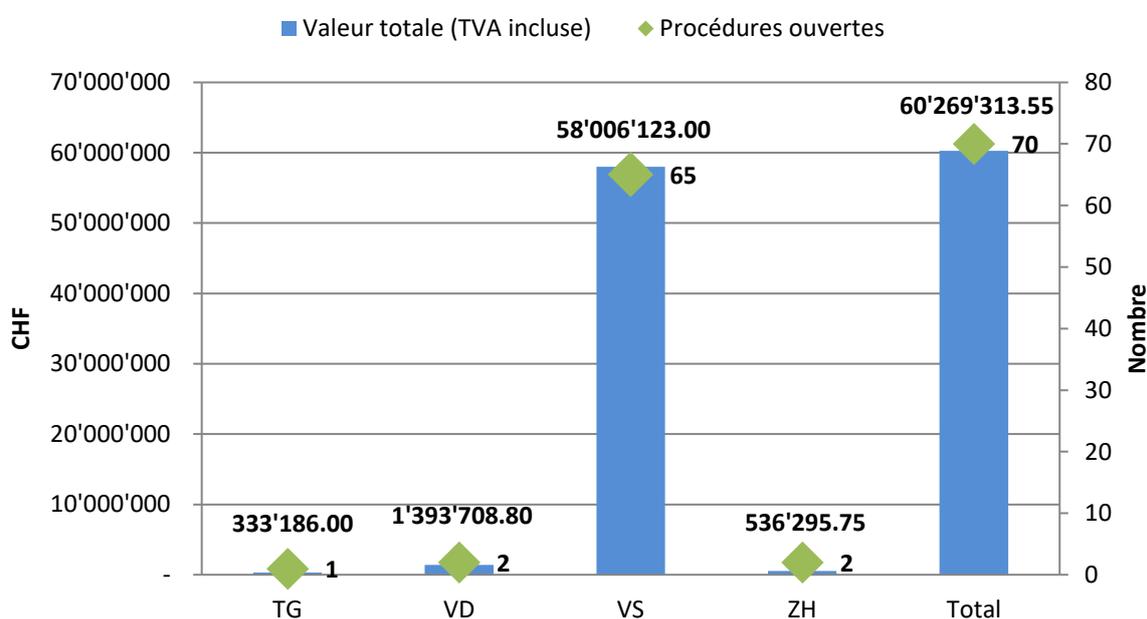
Les tableaux et les graphiques ci-après donnent une vue détaillée de la provenance des adjudicataires nationaux en relation avec les types de procédures et de marchés.

## Procédures ouvertes:

Cantons	Procédures ouvertes	GO	SO	S	F	Valeur totale en CHF (TVA incluse)
Thurgovie	1				1	333'186.00
Vaud	2	1		1		1'393'708.80
Valais	65	48	2	13	2	58'006'123.00
Zurich	2				2	536'295.75
<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>49</b>	<b>2</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>60'269'313.55</b>

GO = gros oeuvre, SO = second oeuvre, S = services, F = fournitures

**Graphique 16: domaine du marché intérieur - procédures ouvertes**

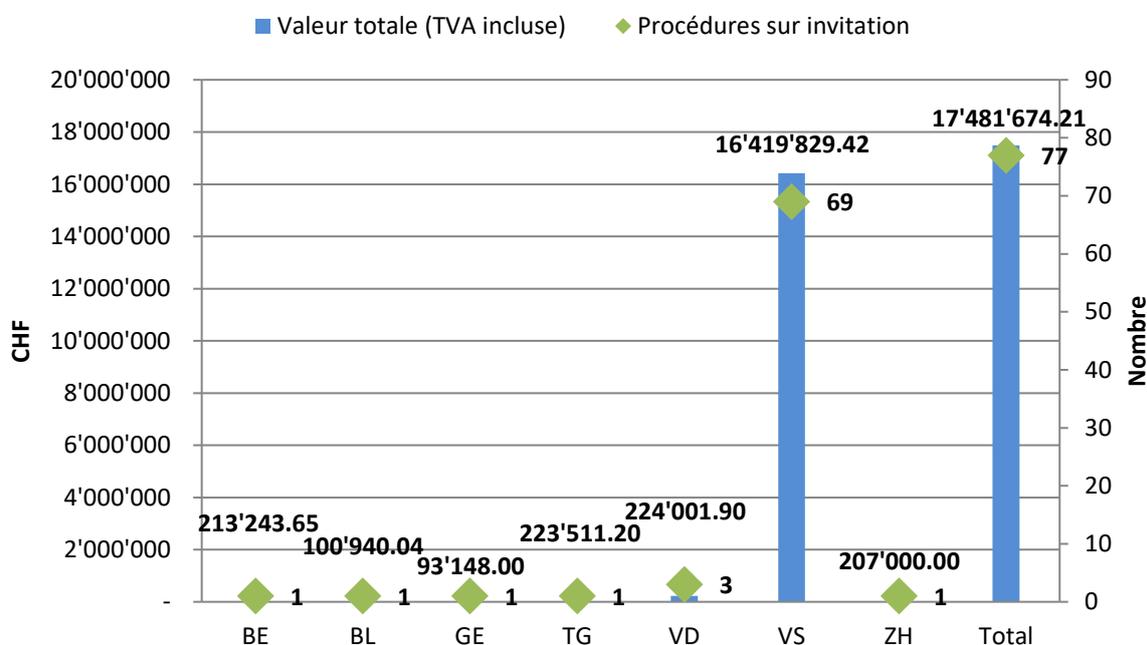


Sur un total de 70 marchés adjugés selon la procédure ouverte, cinq marchés ont été adjugés à des entreprises hors canton. Il s'agit d'entreprises ayant leur siège dans les cantons de Thurgovie, de Vaud et de Zurich. Sur un montant total de CHF 60'269'313.55, CHF 2'263'190.55 sont allés à des entreprises hors canton.

### Procédures sur invitation:

Cantons	Procédures sur invitation	GO	SO	S	F	Valeur totale en CHF (TVA incluse)
Berne	1				1	213'243.65
Bâle-Campagne	1				1	100'940.04
Genève	1			1		93'148.00
Thurgovie	1				1	223'511.20
Vaud	3	1		2		224'001.90
Valais	69	41	16	11	1	16'419'829.42
Zurich	1				1	207'000.00
<b>Total</b>	<b>77</b>	<b>42</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>17'481'674.21</b>

**Graphique 17: domaine du marché intérieur - procédures sur invitation**



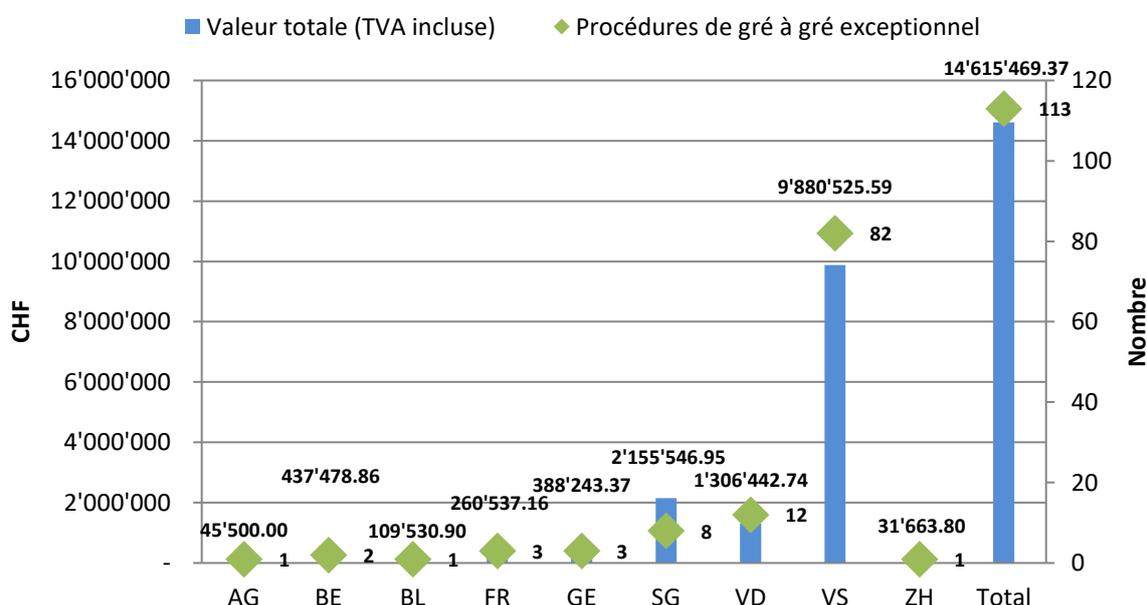
Sur un total de 77 marchés passés selon la procédure sur invitation, trois marchés ont été adjudés à des entreprises vaudoises. Une entreprise bernoise, de Bâle-Campagne, genevoise, thurgovienne et zurichoise ont reçu chacune un marché. Par conséquent, 69 marchés ont été adjudés selon la procédure sur invitation à des entreprises valaisannes. Sur un total de CHF 17'481'674.21, CHF 16'419'829.42 restent en Valais.

## Procédures de gré à gré exceptionnel:

Cantons	Procédures de gré à gré exceptionnel	GO	SO	S	F	Valeur totale en CHF (TVA incluse)
Argovie	1 <sup>1xf</sup>			1 <sup>1xf</sup>		45'500.00
Berne	2 <sup>1xa,1xc</sup>			1 <sup>1xc</sup>	1 <sup>1xa</sup>	437'478.86
Bâle-Campagne	1 <sup>1xc</sup>			1 <sup>1xc</sup>		109'530.90
Fribourg	3 <sup>1xc,1xe,1xj</sup>			2 <sup>1xc,1xe</sup>	1 <sup>1xj</sup>	260'537.16
Genève	3 <sup>2xc,1xf</sup>			1 <sup>1xf</sup>	2 <sup>2xc</sup>	388'243.37
Saint-Gall	8 <sup>3xc,2xf,3xg</sup>		1 <sup>1xc</sup>	6 <sup>2xc,1xf,3xg</sup>	1 <sup>1xf</sup>	2'155'546.95
Vaud	12 <sup>1xc,1xe,10xf</sup>			12 <sup>1xc,1xe,10xf</sup>		1'306'442.74
Valais	82 10xc,3xd,24xe,32xf,1xg,12xj	21 1xc,14xe,6xf	10 2xc,1xe,7xf	34 5xc,3xd,9xe,16xf,1xg	17 2xc,3xf,12xj	9'880'525.59
Zurich	1 <sup>1xf</sup>			1 <sup>1xf</sup>		31'663.80
<b>Total</b>	<b>113</b>	<b>21</b>	<b>11</b>	<b>59</b>	<b>22</b>	<b>14'615'469.37</b>

Explications concernant les chiffres et les lettres figurant en exposant: il s'agit ici du nombre respectif des motifs invoqués en application de l'art. 13, al. 1 LcAIMP

**Graphique 18: domaine du marché intérieur - procédures de gré à gré exceptionnel**

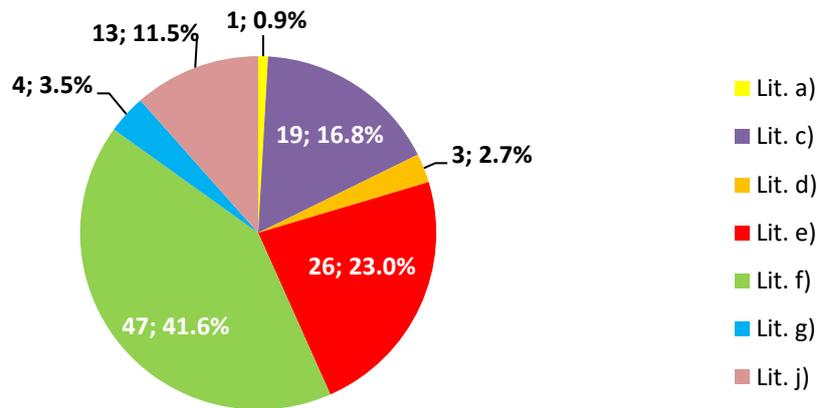


En ce qui concerne la procédure de gré à gré exceptionnel, sur un total de 113 adjudications, en tout 82 ont été attribuées à des entreprises valaisannes, soit un peu moins des trois quarts. Alors que douze sont allées à des entreprises vaudoises, huit à des entreprises saint-galloises, trois à des entreprises vaudoises, trois à des entreprises genevoises et deux à des entreprises bernoises, une entreprise du canton d'Argovie, de Bâle-Campagne et de Zurich ont également

obtenu chacune un marché. Sur un total de CHF 14'615'469.37, un montant de CHF 9'880'525.59 revient aux entreprises valaisannes, soit environ les deux tiers.

En complément, le graphique ci-après permet de mettre en évidence le nombre total des motivations fondées sur l'art. 13, al. 1 de la loi concernant l'adhésion du canton du Valais à l'accord intercantonal sur les marchés publics du 8 mai 2003 (LcAIMP):

**Graphique 19: domaine du marché intérieur - aperçu du nombre des motifs selon l'art. 13 al. 1 LcAIMP**



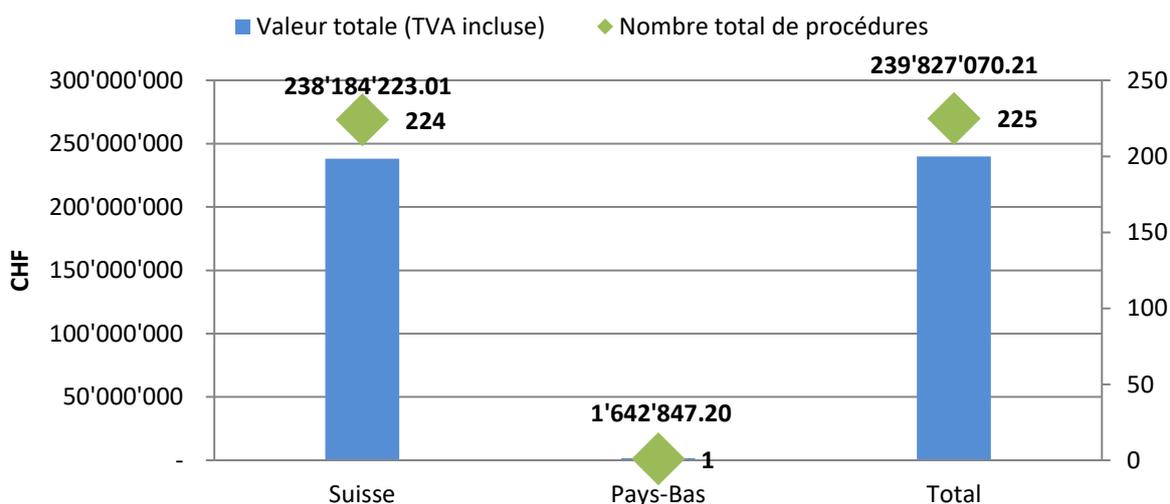
Art. 13 al. 1 LcAIMP	Lit.	Contenu de la disposition
Un marché peut être passé directement et sans appel d'offres si l'une des conditions suivantes est remplie:	a)	aucune offre n'a été présentée dans le cadre d'une procédure ouverte, sélective ou sur invitation ou aucun soumissionnaire ne remplit les critères d'aptitude;
	c)	un seul soumissionnaire entre en considération en raison des particularités techniques ou artistiques du marché ou pour des motifs relevant du droit de la propriété intellectuelle et aucune alternative convenable n'existe;
	d)	le marché est si urgent en raison d'événements imprévisibles qu'aucune procédure ouverte, sélective ou sur invitation ne peut être introduite;
	e)	des événements imprévisibles font qu'il est nécessaire, pour achever ou compléter un travail de construction adjudgé sous le régime de la libre concurrence, que des prestations supplémentaires soient fournies et que la séparation du marché initial causerait des difficultés importantes à l'adjudicateur pour des raisons techniques ou économiques. La valeur des prestations supplémentaires ne dépassera pas la moitié de la valeur du marché initial;
	f)	des prestations pour remplacer, compléter ou accroître des prestations déjà fournies doivent être adjudgées au soumissionnaire initial car des prestations qui ne sont pas

		interchangeables avec le matériel ou les services existants sont garanties uniquement par ce moyen;
	g)	l'adjudicateur se procure de nouveaux biens (prototypes) ou de nouvelles prestations de service qui sont découvertes ou développées à sa demande dans le cadre d'un marché de recherche, d'essai, d'étude, d'innovation ou de nouveaux projets;
	j)	l'adjudicateur peut acquérir les biens à un prix nettement inférieur aux prix usuels à la faveur d'une offre avantageuse limitée dans le temps, en particulier lors de liquidation.

### 2.3.2 Domaine des accords internationaux

Pays	Nombre total de procédures	Valeur totale en CHF (TVA incluse)
Suisse	224	238'184'223.01
Pays-Bas	1	1'642'847.20
<b>Total</b>	<b>225</b>	<b>239'827'070.21</b>

**Graphique 20: domaine des accords internationaux - répartition selon la provenance des adjudicateurs**



Sur un total de 225 marchés adjugés dans le domaine des accords internationaux, tous les marchés à l'exception d'un seul ont été adjugés à des entreprises suisses. Sur un total de

CHF 239'827'070.21, CHF 238'184'223.01 sont restés en Suisse. CHF 1'642'847.20 sont allés à une entreprises néerlandaise.

Le tableau ci-après présente les marchés adjugés à l'intérieur de la Suisse dans le domaine des accords internationaux.

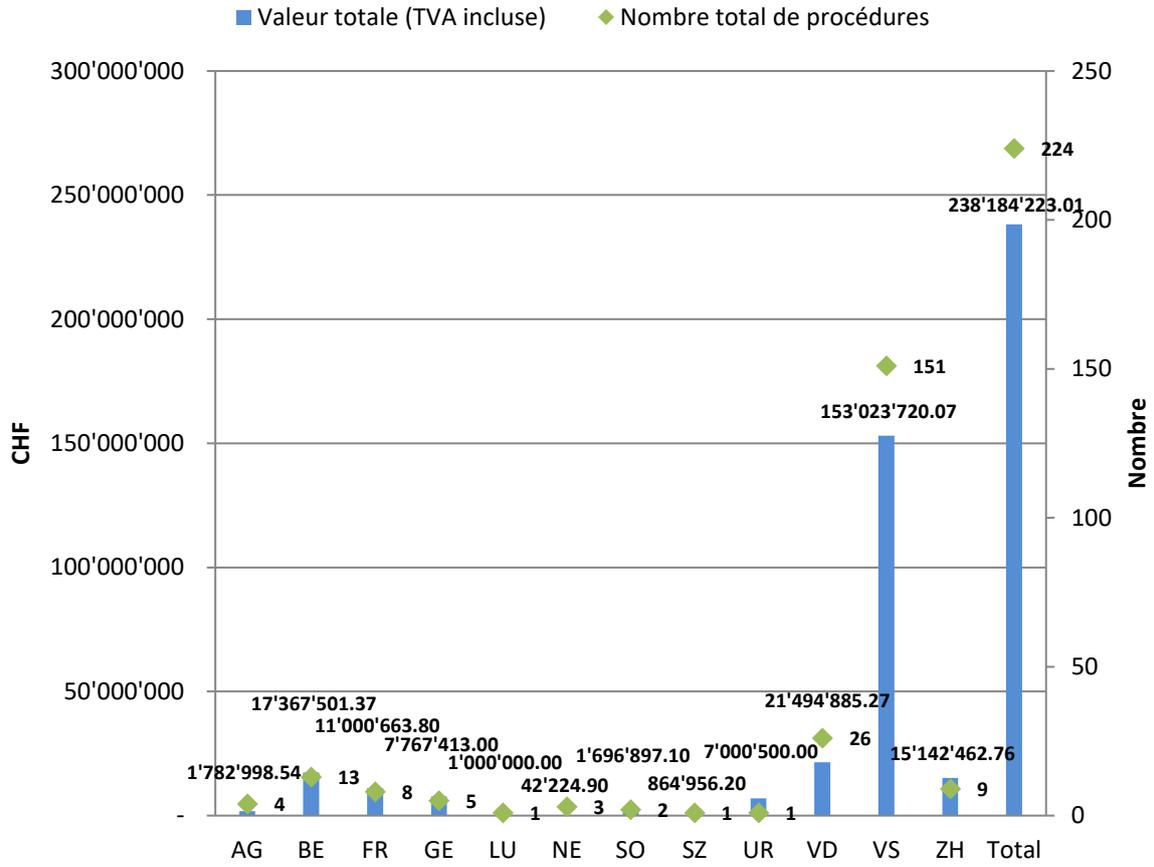
Suisse	Nombre total de procédures	Valeur totale en CHF (TVA incluse)
Argovie	4 <sup>1</sup>	1'782'998.54
Berne	13 <sup>2</sup>	17'367'501.37
Fribourg	8	11'000'663.80
Genève	5	7'767'413.00
Lucerne	1	1'000'000.00
Neuchâtel	3	42'224.90
Soleure	2	1'696'897.10
Schwytz	1	864'956.20
Uri	1	7'000'500.00
Vaud	26	21'494'885.27
Valais	151 <sup>3</sup>	153'023'720.07
Zurich	9	15'142'462.76
<b>Total</b>	<b>224</b>	<b>238'184'223.01</b>

<sup>1</sup>Un marché d'un montant de CHF 71'342.50 est allé à un consortium avec une participation valaisanne de 40%.

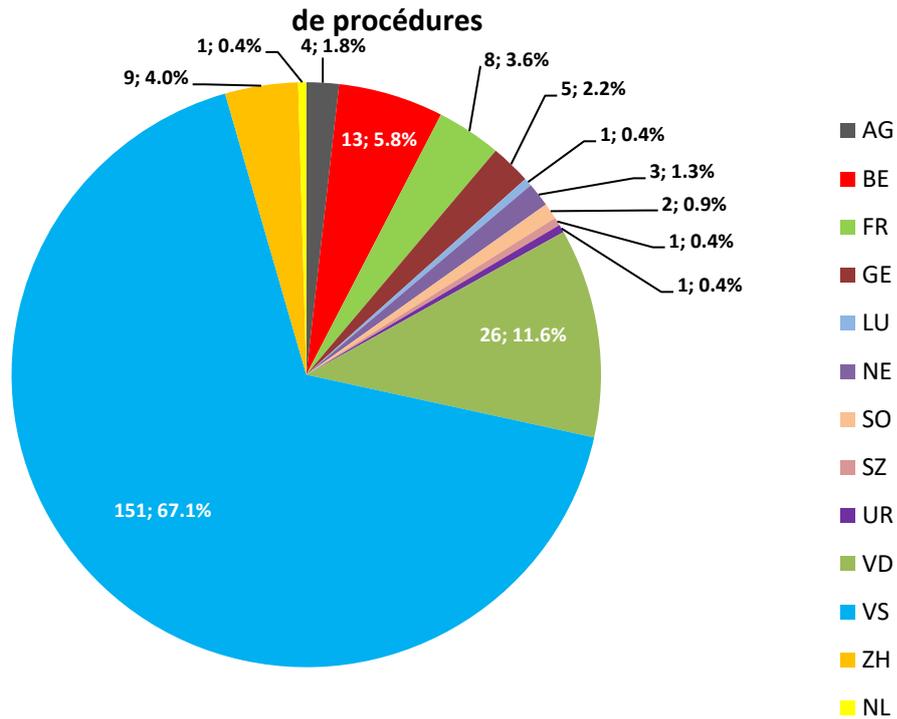
<sup>2</sup>Un marché d'un montant de CHF 8'143'237.95 est allé à un consortium avec une participation valaisanne de 16% et un marché d'un montant de CHF 2'638'586.30 est allé à un consortium avec une participation zurichoise de 10%. En outre, un autre marché d'un montant de CHF 86'160.00 est allé à un consortium avec une participation valaisanne de 33%.

<sup>3</sup>Un marché d'un montant de CHF 2'128'326.55 est allé à un consortium avec une participation bernoise de 42.5%. De plus, un marché d'un montant de CHF 6'506'072.20 est allé à un consortium avec une participation uranaise de 15% et une participation tessinoise de 10%. Pour un autre marché d'un montant de CHF 53'850.00, une entreprise vaudoise a participé à hauteur de 10%. Un marché d'un montant de CHF 5'095'726.78 est allé à un consortium avec une participation uranaise de 22.5% et un marché d'un montant de CHF 2'663'546.45 est allé à un consortium avec une participation bernoise de 50%.

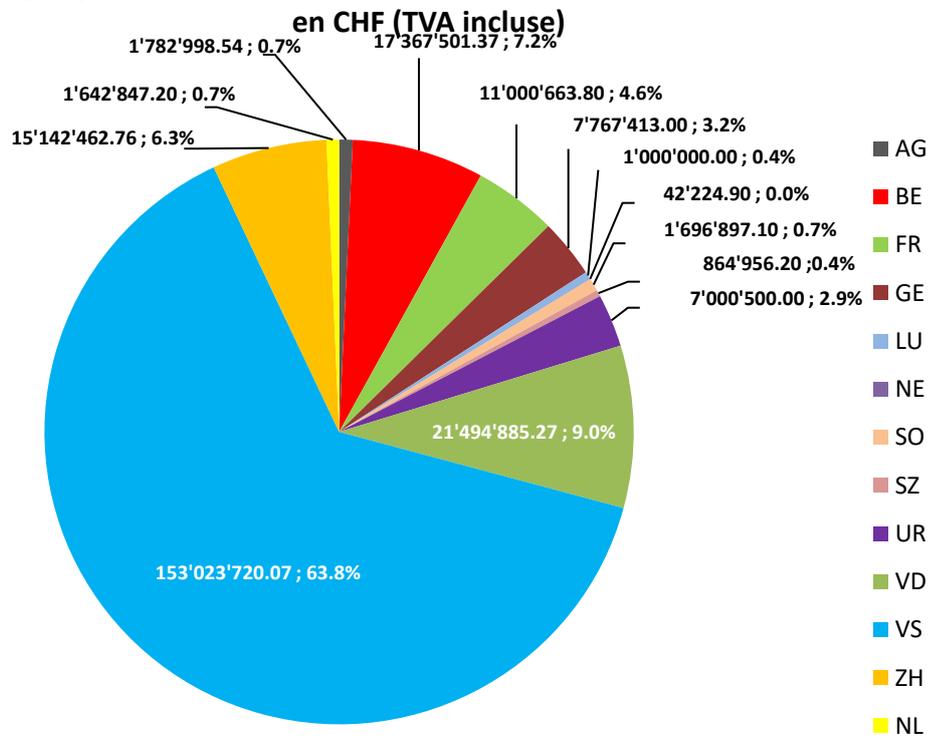
**Graphique 21: domaine des accords internationaux - répartition selon la provenance des adjudicataires (sans les Pays-Bas)**



**Graphique 22: domaine des accords internationaux - nombre total de procédures**



**Graphique 23: domaine des accords internationaux - valeurs totales en CHF (TVA incluse)**

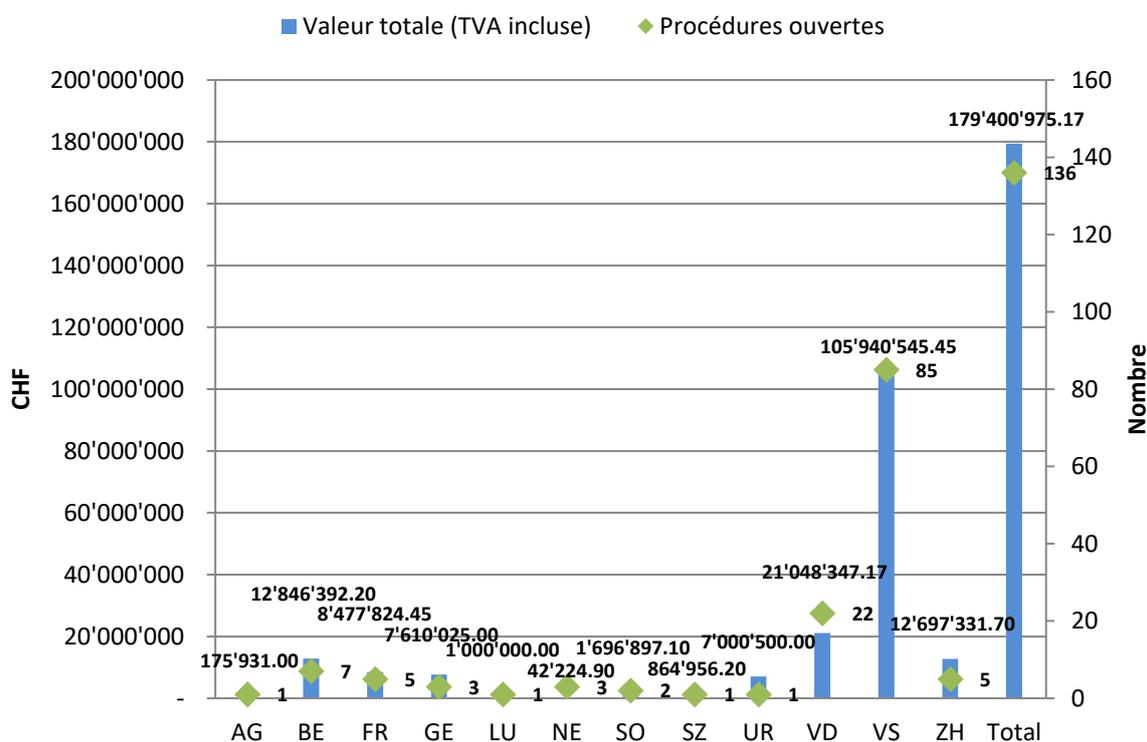


Les tableaux et graphiques ci-après, incluant aussi le domaine des accords internationaux, permettent d'avoir un aperçu détaillé de la provenance des adjudicataires nationaux et étrangers en ce qui concerne les types de procédures utilisées ainsi que les types de marchés.

**Procédures ouvertes:**

Suisse et Allemagne	Procédures ouvertes	GO	SO	S	F	Valeur totale en CHF (TVA incluse)
Argovie	1		1			175'931.00
Berne	7		5	1	1	12'846'392.20
Fribourg	5		4		1	8'477'824.45
Genève	3			3		7'610'025.00
Lucerne	1				1	1'000'000.00
Neuchâtel	3				3	42'224.90
Soleure	2		2			1'696'897.10
Schwytz	1		1			864'956.20
Uri	1				1	7'000'500.00
Vaud	22	2	7	5	8	21'048'347.17
Valais	85	12	49	11	13	105'940'545.45
Zurich	5			1	4	12'697'331.70
<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>14</b>	<b>69</b>	<b>21</b>	<b>32</b>	<b>179'400'975.17</b>

**Graphique 24: domaine des accords internationaux - procédures ouvertes**



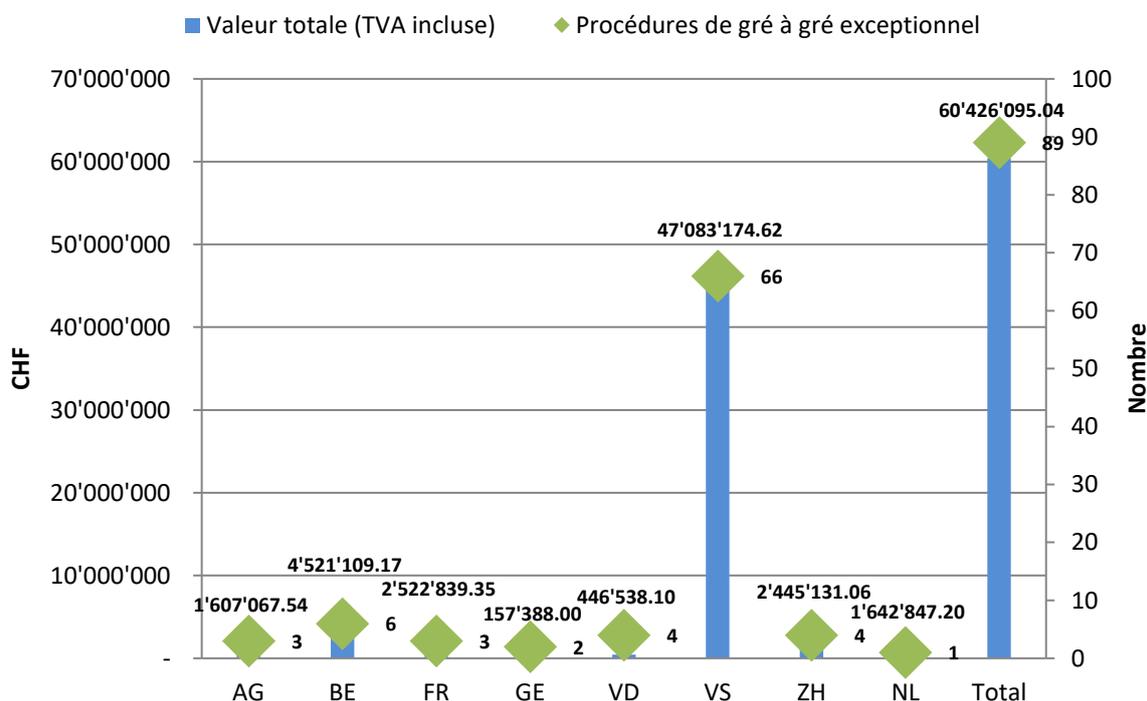
Sur un total de 136 procédures passées en procédure ouverte, 85 marchés ont été adjudgés à des entreprises valaisannes. 22 marchés sont allés à des entreprises vaudoises, sept à des entreprises bernoises, cinq à des entreprises fribourgeoises, cinq à des entreprises zurichoises, trois à des entreprises genevoises, trois à des entreprises neuchâteloises et deux à des entreprises soleuroises. Des entreprises d'Argovie, de Lucerne, de Schwytz et d'Uri ont reçu chacune un marché. Sur un total de CHF 179'400'975.17, CHF 73'460'429.72 sont allées à des entreprises hors canton.

## Procédures de gré à gré exceptionnel:

Suisse et Pays-Bas	Procédures de gré à gré exceptionnel	GO	SO	S	F	Valeur totale en CHF (TVA incluse)
Argovie	3 <sup>1xb,1xc,1xf</sup>		1 <sup>1xf</sup>	1 <sup>1xc</sup>	1 <sup>1xb</sup>	1'607'067.54
Berne	6 <sup>1xb,4xc,1xf</sup>	1 <sup>1xc</sup>	2 <sup>1xc,1xf</sup>	2 <sup>2xc</sup>	1 <sup>1xb</sup>	4'521'109.17
Fribourg	3 <sup>1xc,1xd,1xf</sup>	2 <sup>1xc,1xf</sup>			1 <sup>1xd</sup>	2'522'839.35
Genève	2 <sup>2xf</sup>		2 <sup>2xf</sup>			157'388.00
Vaud	4 <sup>1xc,3xf</sup>	1 <sup>1xc</sup>	1 <sup>1xf</sup>	2 <sup>2xf</sup>		446'538.10
Valais	66 3xa,3xb,27xc,1xd,30xf,2xg	12 1xa,5xc,6xf	19 2xa,8xc,9xf	30 1xb,13xc,1xd,14xf,1xg	5 2xb,1xc,1xf,1xg	47'083'174.62
Zurich	4 <sup>2xc,2xb</sup>			2 <sup>2xc</sup>	2 <sup>2xb</sup>	2'445'131.06
Pays-Bas	1 <sup>1xb</sup>				1 <sup>1xb</sup>	1'642'847.20
<b>Total</b>	<b>89</b>	<b>16</b>	<b>25</b>	<b>37</b>	<b>11</b>	<b>60'426'095.04</b>

Explications concernant les chiffres et les lettres figurant en exposant: il s'agit ici du nombre respectif des motifs invoqués en application de l'art. XIII, al. 1 AMP

**Graphique 25: domaine des accords internationaux - procédures de gré à gré exceptionnel**

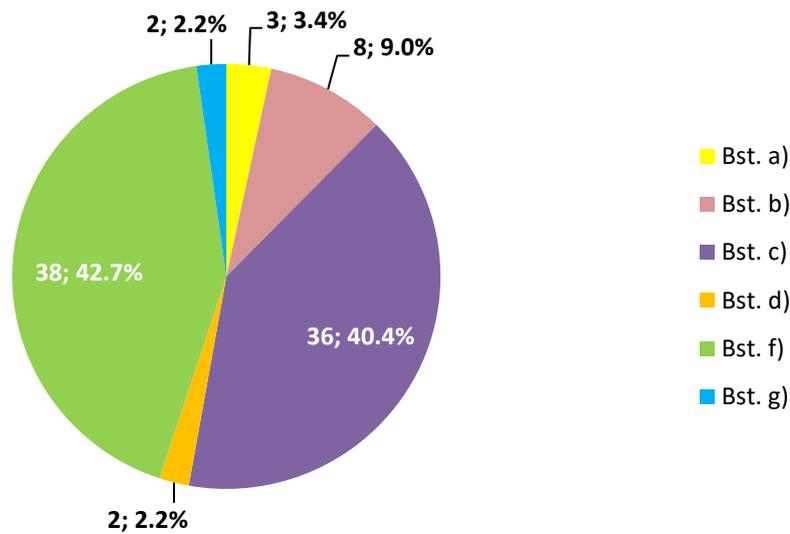


En ce qui concerne la procédure de gré à gré exceptionnel, sur un total de 89 marchés 66 ont été adjugés à des entreprises valaisannes. Six marchés sont allés à des entreprises bernoises, quatre à des entreprises vaudoises et quatre à des entreprises zurichoises, trois à des entreprises argoviennes et trois à des entreprises fribourgeoises. Une entreprise genevoise a obtenu

deux marchés et une entreprise des Pays-Bas a reçu un marché. Sur un total de CHF 60'426'095.04, CHF 47'083'174.62 sont revenus à des entreprises valaisannes. CHF 13'342'920.42 sont allés à des entreprises hors canton ainsi qu'à une entreprise néerlandaise.

Ici aussi, le graphique ci-après permet en complément de mettre en évidence le nombre total des motivations fondées sur l'art. XIII, al. 1 AMP:

**Graphique 26: domaine des accords internationaux - aperçu du nombre des motifs selon l'art. XIII Abs. 1 AMP**



Art. XIII al. 1 AMP	Lit.	Contenu de la disposition
À condition qu'elle n'utilise pas la présente disposition dans le but d'éviter la concurrence entre les fournisseurs ou d'une manière qui établit une discrimination à l'égard des fournisseurs de toute autre Partie, ou protège les fournisseurs nationaux, une entité contractante pourra recourir à l'appel d'offres limité et pourra choisir de ne pas appliquer les art. VII à IX, X (par. 7 à 11), XI, XII, XIV, et XV, uniquement dans l'une des circonstances suivantes:	a)	<p>dans les cas où:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) aucune soumission n'aura été présentée ou aucun fournisseur n'aura demandé à participer,</li> <li>ii) aucune soumission conforme aux prescriptions essentielles énoncées dans la documentation relative à l'appel d'offres n'aura été présentée,</li> <li>iii) aucun fournisseur ne satisfera aux conditions de participation, ou</li> <li>iv) les soumissions présentées auront été concertées,</li> </ul> <p>à condition que les prescriptions énoncées dans la documentation relative à l'appel d'offres ne soient pas substantiellement modifiées;</p>
	b)	dans les cas où les marchandises ou les services ne pourront être fournis que par un fournisseur particulier et qu'il n'existera pas de marchandise ou de service de rechange ou de remplacement raisonnablement satisfaisant pour l'une des raisons suivantes:

	<ul style="list-style-type: none"> <li>i) le marché concerne une oeuvre d'art,</li> <li>ii) protection de brevets, de droits d'auteur ou d'autres droits exclusifs, ou</li> <li>iii) absence de concurrence pour des raisons techniques;</li> </ul>
c)	<p>pour des livraisons additionnelles à assurer par le fournisseur de marchandises ou de services initial qui n'étaient pas incluses dans le marché initial dans les cas où un changement de fournisseur pour ces marchandises ou ces services additionnels:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i) ne sera pas possible pour des raisons économiques ou techniques telles que des conditions d'interchangeabilité ou d'interopérabilité avec des matériels, logiciels, services ou installations existants qui ont fait l'objet du marché initial, et</li> <li>ii) causerait des inconvénients importants à l'entité contractante ou entraînerait pour elle une duplication substantielle des coûts;</li> </ul>
d)	<p>dans la mesure où cela sera strictement nécessaire dans les cas où, pour des raisons d'extrême urgence dues à des événements qui ne pouvaient pas être prévus par l'entité contractante, l'appel d'offres ouvert ou sélectif ne permettrait pas d'obtenir les marchandises ou les services en temps voulu;</p>
f)	<p>dans les cas où une entité contractante acquerra un prototype ou une première marchandise ou un premier service mis au point à sa demande au cours de l'exécution d'un contrat particulier de recherche, d'expérimentation, d'étude ou de développement original, et pour les besoins de ce contrat. Le développement original d'une première marchandise ou d'un premier service peut englober une production ou une fourniture limitée ayant pour but d'incorporer les résultats d'essais sur le terrain et de démontrer que la marchandise ou le service se prête à une production ou à une fourniture en quantités conformément à des normes de qualité acceptables mais n'englobe pas la production ou la fourniture en quantités visant à établir la viabilité commerciale ou à amortir les frais de recherche et développement;</p>
g)	<p>pour des achats effectués dans des conditions exceptionnellement avantageuses qui ne se présentent qu'à très court terme en cas d'écoulements inhabituels comme ceux qui résultent d'une liquidation, d'une administration judiciaire ou d'une faillite, mais pas pour des achats courants effectués auprès de fournisseurs habituels.</p>